



## TRAVAILLEURS FRANÇAIS ET IMMIGRÉS : MÊMES PATRONS, MÊME COMBAT !

*Bruno Retailleau, le ministre de l'Intérieur, a envoyé le 23 janvier une circulaire à tous les préfets pour durcir les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Prenant la place d'une circulaire de 2012 de Manuel Valls, elle va encore renforcer la chasse aux migrants et s'inscrit dans la continuité des politiques xénophobes menées par tous les gouvernements, dans le sillage de l'extrême droite. Retailleau se rêve sans doute en Trump à la française, ce dernier ayant, de l'autre côté de l'Atlantique, claironné son intention d'expulser des « millions » de migrants.*

### **Exploiter ça rapporte, exploiter des « sans-papiers », beaucoup plus encore !**

La circulaire Retailleau prévoit de rendre encore plus difficile l'obtention d'un titre de séjour pour tous les travailleurs migrants : le temps de résidence minimum en France passe ainsi de cinq à sept ans. Surtout, obtenir un titre de séjour après être arrivé ou être repéré en situation irrégulière va devenir quasi impossible. Dans les métiers dits « en tension », les patrons vont pouvoir trier à leur gré qui aura des papiers, mais aussi qui les perdra dès que « la tension » sera jugée moins forte.

### **Les attaques contre les migrants, prélude des attaques contre tous les travailleurs**

Si Trump et Retailleau affichent des politiques similaires, ce n'est pas pour réellement expulser les immigrés « par millions ». Les économies des pays riches ne tourneraient pas sans main-d'œuvre immigrée, les grands patrons le savent très bien, les politiciens à leur service aussi. Des secteurs entiers reposent sur ces travailleurs, du bâtiment à la restauration, en passant par le nettoyage et l'aide à la personne. En revanche, les expulsions arbitraires et médiatisées visent à créer un climat de terreur parmi les travailleurs immigrés et leur famille : mercredi dernier, la police a fait irruption dans un collège de la banlieue de Metz pour arracher une collégienne à ses cours et l'expulser avec ses parents en Belgique sans qu'elle puisse seulement repasser chez elle !

Au-delà de s'aligner sur les discours de l'extrême droite, cette politique vise à diviser la classe ouvrière. Ceux que Trump, Retailleau et tous les autres

attaquent aujourd'hui sont les travailleurs les plus précaires. Demain, ils s'en prendront à une autre catégorie de travailleurs, après-demain à une autre encore. Trump a déjà commencé en montrant du doigt les fonctionnaires américains et en attaquant leurs conditions de travail. S'en prendre aux travailleurs migrants aujourd'hui, c'est s'en prendre à tous les travailleurs. Ce n'est pas l'immigration qui fait baisser les salaires ni n'augmente le chômage : qu'on sache, ce sont les patrons qui fixent les salaires et licencient !

### **Régularisation de tous les sans-papiers ! Libre circulation de tous les travailleurs !**

Celles et ceux qui quittent leur pays n'abandonnent pas leur famille et ce qui était leur vie de gaîté de cœur, mais pour fuir des guerres – qui se mènent souvent à l'instigation des pays riches avides de matières premières –, pour fuir les conséquences catastrophiques du réchauffement climatique, pour fuir la misère toujours. Ce n'est pas une circulaire qui les fera rester dans l'enfer qu'ils et elles veulent quitter.

### **Contre le gouvernement international des milliardaires, travailleurs de tous les pays, unissons-nous !**

Le parterre de milliardaires et de dirigeants de grandes entreprises venus se montrer lors de l'investiture de Trump est une preuve, s'il en fallait une, que l'union de la bourgeoisie contre la classe ouvrière n'a pas de frontière. D'Elon Musk à Bernard Arnault, première fortune française, tous sont venus s'incliner devant leur nouveau parrain... C'est cette bande de mafieux d'ultra-riches, pas gênés de voir l'un d'entre eux faire le salut fasciste, qui sont les seuls parasites sur cette terre.

**Abonnez vous à la Newsletter du  
NPA Révolutionnaires de  
Grenoble en scannant le QR code**



Ce bulletin est le tien, fais le circuler ! Tu peux nous aider en informant. Prends contact avec nos militants :



NPA Grenoble Isère



npa.revo.grenobleisere



npa-révolutionnaires.org



npa.revo.grenoble



npa.grenobleisere@gmail.com

# LES ECHOS DU SECTEUR DE LA SANTÉ

## **Les (très) mauvaises solutions de Yannick Neuder pour les soignants.**

Lundi 20 Janvier le ministre de la Santé Yannick Neuder était présent à Grenoble, notamment de passage à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Le message était très clair, en tant que Ministre de la Santé, sa priorité est de « prendre soin des patients et des soignants ». Une bien bonne nouvelle ! Cependant ne nous attendons pas à des augmentations de salaires, de moyens ou des embauches car M. Neuder a développé sa stratégie : « la tolérance zéro... pour la fraude sociale » !

Car c'est bien sûr cela qui rend notre travail de plus en plus difficile !

Étonnement, le ministre n'a pas évoqué de tolérance zéro pour les suppressions de lits en hôpital (presque 5000 supprimés en 2023) ni pour les 1500 postes d'internes en moins pour l'année 2024-2025. Aucune mention non plus des problèmes financiers des hôpitaux, largement sous financés, ou des salaires toujours aussi bas !

Pourtant l'argent ne manque pas en France ! En 2024, les groupes du CAC 40 ont versé pour un total de 72,8 milliards d'euros de dividendes soit une hausse ...de 8,5% sur un an ! Comme nous n'avons rien à attendre de M. Neuder, visiblement très occupé à servir la soupe au patronat, c'est à nous, par nos mobilisations et nos grèves, d'imposer une tolérance zéro pour la casse de l'hôpital et pour les profits faramineux des actionnaires afin de mettre en place des vrais moyens dans la santé !

## **Dans la Drôme : les services de santé saturés par manque de moyens !**

La présidente de la Commission médicale d'établissement aux Hôpitaux Drôme Nord (HDN) a du, lors de ses vœux du 23 janvier dernier, reconnaître la situation catastrophique pour les personnels des hôpitaux de Romans-sur-Isère et de Saint Vallier.

En effet, les urgences et les services de permanences médicales sont complètement saturés, l'épidémie de grippe n'arrangeant rien à une situation déjà difficile pour nos collègues. Ainsi, malgré la levée du Plan Blanc le 20 Janvier, il y avait encore plus de 60 personnes aux urgences le lendemain, dont 22 en attente d'un lit d'hospitalisation.

Pour faire face à cela, monsieur Vincent Pegeot, directeur des HDN, nous propose une bien belle solution pansement : se tourner vers les médecins de ville et les cliniques privés car « C'est en partageant tous l'effort qu'on y arrivera ! ».

Une bien belle idée le partage ! Pourquoi ne pas réclamer par exemple le partage des profits

faramineux faits cette année par le CAC40 ? Cela financerait bon nombre de postes et de lits, et permettrait même d'augmenter nos salaires !

## **Les centres d'appels du SAMU sous de plus en plus de pression**

La DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques) vient de publier ce mardi 23 Janvier ses résultats concernant la gestion des appels d'urgence au SAMU. Ainsi, entre 2018 et 2022, 89 % des appels décrochés, dont 84 % décrochés en moins d'une minute, contre 88 % décrochés, dont 80 % en moins d'une minute en 2022. La DREES le reconnaît elle-même dans son rapport : « Un manque de personnel en 2022, dans un contexte de difficultés de recrutement et de fortes augmentations de la charge de travail pourrait être la cause ». Pourtant de nombreuses bagarres avaient été menées par les assistants de régulation médicale (ARM) pour dénoncer la casse de leur travail, comme juillet 2023 par exemple dans la Marne où les ARM avaient mené une grève illimitée pour dénoncer le manque de reconnaissance de leur métier ! Cette casse des moyens se retrouve d'ailleurs dans le nombre de dossiers que doivent traiter nos collègues : En 2022, les ARM ont traité en moyenne 5,5 dossiers par heure (5 en 2021) et les médecins régulateurs 7,2 dossiers par heure (6,7 en 2021) !

Pour faire face à nos conditions de travail qui dégradent fortement, et éviter les conséquences néfastes sur nos patients, c'est bien par une mobilisation générale avec l'ensemble de nos collègues que nous pourrions l'emporter !

## **IVG : 50 ans après la loi Veil, des obstacles demeurent**

On vient de célébrer le cinquantième anniversaire de la loi Veil qui, promulguée le 17 janvier 1975, dépénalisait l'avortement. En un demi-siècle bien des choses ont évolué et le recours à la pilule abortive a pris le pas sur les avortements chirurgicaux. Depuis 1975, le nombre d'interruptions volontaires de grossesse est resté stable, s'établissant à environ 250 000 par an. Pour qu'il baisse, il faudrait mettre l'accent sur l'éducation et l'information sexuelles, améliorer l'accès à la contraception et surtout donner un coup de pouce à des organismes comme le planning familial, victimes de restrictions budgétaires. En outre il existe de grandes disparités dans l'accès à l'IVG selon les départements, certains centres ayant dû fermer faute de personnel et d'autres aux effectifs insuffisants. Beaucoup de luttes restent donc à mener pour que ce droit soit accessible à toutes les femmes



NPA Grenoble Isère



npa.revo.grenobleisere



npa-révolutionnaires.org



npa.revo.grenoble



npa.grenobleisere@gmail.com